

APPEL A CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros
- 181, allée du Castel Sainte-Claire – 83400 Hyères –

Établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de la transition écologique
recrute un/une

**Ecoguide
en Éducation à l'Environnement et Développement Durable
au sein du service ACTE**
(Accueil – Communication – Tourisme durable - Écocitoyenneté)

POSTE A POURVOIR : Pour Mai / Juin 2026

MODALITÉS DE RECRUTEMENT : CDD 3 à 4 mois

PRÉSENTATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n° 63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique, de l'aménagement du territoire, des transports, de la ville et du logement.
Il comprend environ 80 agents répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général (installés au siège, à Hyères), 4 secteurs (Port-Cros et Porquerolles constituant l'Unité Territoriale des îles d'Or, secteurs Est et Ouest). Le parc national a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui emploie 17 agents permanents sur 3 sites.

Le Parc national de Port-Cros dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.

Outre les îles de Port-Cros et de Porquerolles en cœur de parc (2 950 ha en cœur marin et 1 671 ha en cœur terrestre), son action s'étend également sur des espaces littoraux appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui lui sont confiés en gestion.

En application de la loi du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n° 2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est (superficie de l'aire potentielle d'adhésion de 23 000 ha pour 11 communes concernées).

Cinq communes ont adhéré à la charte du Parc national : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix-Valmer et Ramatuelle. Cette charte et ses six ambitions, rapprochent dans un même projet d'ensemble à moyen terme les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.



PRÉSENTATION DU SERVICE ACTE

Le service ACTE a en charge : la valorisation des patrimoines naturels et culturels à travers le système de découverte du Parc national de Port-Cros, les politiques touristiques et culturelles du parc, l'accueil et la première information des visiteurs, les programmes d'animation et d'éducation à l'environnement, et la communication du Parc national, y compris institutionnelle.

Il développe de plus des programmes d'accompagnement vers la transition écologique et solidaire du territoire.

L'écoguide est rattaché au service « Accueil – Communication – Tourisme durable -Ecocitoyenneté - (ACTE) ».

PRINCIPALES MISSIONS

La personne recrutée sera sous l'autorité de l'ingénieur en charge de l'Écocitoyenneté (référent Éducation à l'Environnement).

L'écoguide conduira les missions suivantes :

1/ Animer le territoire d'Aire d'Adhésion (AA) et d'Aire marine adjacente (AMA) du Parc national de Port-Cros

- Aller à la rencontre du grand public pour le sensibiliser sur le patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel du Parc national de Port-Cros, et ses enjeux de protection ;
- Effectuer des maraudes hebdomadaires à pied ou à vélo dans les espaces naturels sensibles de l'AA (zones humides, forêts, plages) pour informer sur les règles de bonne conduite, la réglementation et les précautions d'usage, notamment sur la prévention des risques incendie ;
- Réaliser des points d'échange mobiles autour des enjeux de préservation de la biodiversité (diffusion de documentations, utilisation d'outils pédagogiques) à bord du triporteur électrique des Ecoguides ;
- Sensibiliser les plaisanciers de l'AMA (sur les ports, en kayak, sur un bateau) à la réglementation des coeurs marins du Parc national et à l'éco-navigation (le mouillage, les ZMEL, les pollutions, ...);
- Participer à l'accueil dans et pour l'espace muséographique du Fort du Pradeau ;

2/ Participer aux événements et accompagner les dynamiques locales partenaires

- Préparer, tenir et animer des stands d'information pédagogiques lors de manifestations locales (Fêtes de la Nature, Fête de la Mer, Fête de la Science, Journées de l'Archéologie, Journées des Patrimoines, festivals, manifestations culturelles et sportives, marchés, etc.) ;
- Aider pour la logistique, participer et animer des journées événements *Le Grand Rendez-Vous du Parc national* dans les communes adhérentes ;
- Se rapprocher des partenaires marqués *Esprit Parc national*, et adapter des animations à leur public ;
- Animer et/ou accompagner diverses actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (classes découvertes, ramassages de déchets, sciences participatives, ...);
- Être ambassadeur des campagnes régionales Ecogestes Méditerranée, Inf'eau Mer et Crabe Bleu ;

3/ Créer des supports d'animation et collecter des données

- Proposer, concevoir et mettre en œuvre des outils pédagogiques nécessaires aux animations ;
- Assurer une récolte quotidienne de données de terrain, rédiger des comptes-rendus d'animation et transmettre les informations à la coordinatrice du dispositif ;
- Effectuer une remontée occasionnelle d'observations de terrain (topographie, fréquentation, infractions, données naturalistes, suivis scientifiques) ;
- Participer à la vie du service.

L'écoguide sera amené à travailler en soirée, les week-ends et jours fériés.

Ce projet de sensibilisation à l'environnement et au développement durable est soutenu et mécéné intégralement par la Fondation Total Energie.



PROFIL DU CANDIDAT :

- Niveau Bac +2 et plus ;
- Formation en médiation scientifique souhaitée ;
- Expériences en éducation à l'environnement et animation ;
- Intérêt et connaissances naturalistes appréciées ;
- Connaissance du territoire et des enjeux du Parc national de Port-Cros ;
- Bonne capacité relationnelle, de pédagogie et de communication ;
- Sens de la présentation, de la discipline et du travail en équipe ;
- Capacité d'adaptation, prise d'initiatives et créativité ;
- Capacité de travail en extérieur et bonne condition physique ;
- Permis de conduire obligatoire (Permis B), depuis 1 an minimum ;
- Salaire : SMIC horaire

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

Les candidatures sont à adresser (CV et une lettre de motivation) avant le vendredi 20 février 2026 à : recrutement@portcros-parcnational.fr précisant dans l'objet : « recrutement Ecoguide ».

